

Ventes

Les prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction : Barème à compter **du 15 Juin 2020**, par tranche non cumulative et forfaitaire

Prix de vente		Mandat simple	Mandat exclusif à la carte	Mandat exclusif** durée 3 mois
0 à 99 999 €	Forfait	6 000 €	4 500 €	3.6 % Avec plafond forfaitaire à 15 000 €
De 100 000 à 149 999 €	Forfait	7 500 €	6 000 €	
De 150 000 à 399 999 €	TTC	4.5 %	4 %	
400 000 € et plus	Forfait	20 000 €	15 000 €	

* Les prix sont calculés sur le prix de vente. Les honoraires de Transaction sont à la charge du vendeur. Taux de TVA en vigueur : 20 %

** Pour tout mandat exclusif signé pour une durée de 3 mois

Estimations

Dans le cadre d'une valeur estimative : **150 € TTC**

Locations

Les prix de loyers affichés comprennent les provisions pour charges.

Honoraires de location pour les baux relevant du décret

n° 2014-890 du 1er août 2014 :

Propriétaire Bailleur et Locataire :

Soit chacun :

- 10 € /m² de la surface habitable en zone tendue (liste des zones tendues selon le décret n°2013-392 du 10 mai 2013)
- 8 € / m² de la surface habitable en dehors de zone tendue

Auquel s'ajoute :

- 3 € / m² pour l'état des lieux

PLAFONNEMENT A UN MOIS DE LOYER HORS CHARGES

BAREME EN VIGUEUR AU 15 JUIN 2020

TYPE APPARTEMENT NON MEUBLE	PLAFOND HONORAIRES	HONORAIRES BAILLEURS	HONORAIRES LOCATAIRES	TOTAL
T1	370	370	370	740
T2	450	450	450	900
T3	540	540	540	1080
T4	670	670	670	1340
TYPE APPARTEMENT MEUBLE	PLAFOND HONORAIRES	HONORAIRES BAILLEURS	HONORAIRES LOCATAIRES	TOTAL
T1	450	450	450	900
T2	520	520	520	1040
T3	640	640	640	1280
T4	800	800	800	1600

La remise d'une facture d'honoraires est obligatoire.